

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **24 juin 2013**

Délibération n° 2013-3973

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Comité syndical du Syndicat mixte de la Plaine de l'Ain - Désignation d'un représentant suppléant du Conseil**

service : **Direction de l'évaluation et de la performance**

Rapporteur : Monsieur le Président Collomb

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 14 juin 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 26 juin 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Brillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Martinez, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Plazzi), MM. Buna (pouvoir à M. Charles), Charrier (pouvoir à Mme Besson), Crédoz (pouvoir à M. Darne J.), Mme Peytavin (pouvoir à M. Claisse), MM. Rivalta (pouvoir à M. Longueval), Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Jacquet), Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Yéréman), M. Fleury (pouvoir à M. Bousson), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Nissanian), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Vergiat), Millet (pouvoir à M. Lévêque), Mme Rabatel (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Thévenot (pouvoir à M. Petit), Mme Tifra (pouvoir à M. Martinez), MM. Touléron (pouvoir à M. Fournel), Turcas (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : M. Barge, Mmes Bab-Hamed, Palleja, M. Thivillier.

Conseil de communauté du 24 juin 2013**Délibération n° 2013-3973**

commission principale : développement économique

objet : **Comité syndical du Syndicat mixte de la Plaine de l'Ain - Désignation d'un représentant suppléant du Conseil**

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 juin 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Créé par arrêté préfectoral le 13 mai 1974, le Syndicat mixte de la plaine de l'Ain (SMPA) a pour objet de favoriser et de mettre en œuvre toute activité liée à l'aménagement, la maintenance, la gestion, la promotion, la commercialisation et l'animation du parc industriel de la Plaine de l'Ain.

La Communauté urbaine de Lyon est membre de ce Syndicat depuis sa création, aux côtés des autres collectivités membres (actuellement le Département de l'Ain, la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain et la Région Rhône-Alpes).

Le SMPA est administré par un comité syndical composé de 14 conseillers syndicaux, la Communauté urbaine y disposant d'un représentant.

Afin d'assurer la représentation de la Communauté urbaine au sein de ce comité, le Conseil de communauté, par délibération n° 2008-0144 du 8 juillet 2008, a désigné M. David Kimelfeld comme délégué de la Communauté urbaine.

Suite à une modification des statuts du SMPA le 22 février 2013, il est désormais prévu que la Communauté urbaine désigne un délégué suppléant aux côtés du représentant titulaire de la collectivité.

Il est en conséquence proposé au Conseil de communauté de procéder à la désignation d'un délégué suppléant ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

Vu l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales et, notamment, son dernier alinéa ;

DELIBERE

Désigne, pour la durée du mandat en cours, monsieur Jean-Yves Sécheresse en tant que délégué suppléant pour représenter la Communauté urbaine de Lyon au sein du comité syndical du Syndicat mixte de la Plaine de l'Ain.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 26 juin 2013.